

Trait d'Union



Édite

Le début de l'année pour un Conseil Municipal est toujours ponctué par le vote du budget. La diminution importante des dotations de l'état nécessite une gestion rigoureuse du budget. Il s'agit de trouver un équilibre afin de continuer à développer notre commune sans provoquer un endettement trop lourd pour l'avenir.

Le Conseil Municipal a voté le budget 2016, vous en trouverez les éléments dans ce bulletin. Le Conseil Municipal a aussi décidé de **ne pas augmenter le taux des taxes communales**.

La commune de Grosbreuil a connu en ce début d'année **un recensement**. Celui-ci est terminé. Etre agent recenseur n'est pas toujours facile, il faut réussir à contacter tous les habitants de Grosbreuil... Je les remercie pour leur professionnalisme et je vous remercie pour l'accueil que vous leur avez réservé. Je vous communiquerai le résultat du recensement dès que nous le connaissons.

Dans le bourg, 3 « points tri » sont à votre disposition : au stade, à l'aire des Lavandières et route des Luctières. Vous pouvez venir déposer vos déchets en respectant le tri. Au stade, et depuis peu à l'aire des Lavandières, les containers sont enterrés et vous pouvez si vous avez besoin déposer aussi vos sacs d'ordures ménagères dans le container prévu à cet effet. Tout ce qui n'est pas trié, ne doit pas être déposé au pied des containers mais porté en déchèterie.

Merci de respecter les consignes. **Soyons respectueux de notre environnement.**

Les jours allongent, le soleil devient de plus en plus fort, nous avons envie de vivre à l'extérieur, mais :

- Les trottoirs sont de plus en plus fréquentés et parfois entre les déjections de chiens et les voitures stationnées, le passage est difficile.

- Les enfants ont envie de jouer à l'extérieur, mais attention. Que l'on habite dans le bourg, dans un lotissement ou dans un village, les chaussées et les trottoirs ne sont pas des terrains de jeux. **Soyons vigilants pour nos enfants.**

Je m'adresse maintenant **aux nouveaux arrivants**. Je les invite à réserver leur soirée du **vendredi 20 mai**. Ils sont invités à **18h30 au pôle culturel**. Le Conseil Municipal et la commission communication seront heureux de vous présenter la commune.

Pour chacun d'entre nous, le contexte ambiant n'est pas toujours facile, mais abordons le printemps avec confiance, bon sens et enthousiasme. Je souhaite que le soleil soit au rendez-vous pour nous dynamiser.

Martine DURAND
Maire de Grosbreuil

Sommaire

Compte-rendu des Séances
du Conseil Municipal.....p2-3

Les Finances communales.....p4-7

Accueil des Nouveaux Arrivants
Gros'Boum à Grosbreuil avec le Conseil
Municipal des Enfants.....p7

Nouvel Agent Communal
Etat Civil
Goûter Pascal.....p8

Grosbreuil "d'Hier à aujourd'hui"
UNC -AFN.....p9

Ecole Publique "La Rivière aux enfants"
Ecole Privée "Saint Louis"
Amicale Laïque - Ecole Publique
Ecole - Spectacle "Etre le Loup"
Judo Club "Etoile du Payré".....p10

Téléthon,
Cinéma Plein Air,
La Nuit des Etoiles,
Exposition Alain Retrif,
Club "Les Feuilles d'Automne",
Club de Peinture,
Cours de batterie et Djembé.....p11

La Communauté de Commune
du Talmondais.....p12

Mairie de Grosbreuil

Tél. : 02 51 22 69 75 - Fax : 02 51 22 60 08

E-mail : mairie.grosbreuil@wanadoo.fr

Site internet : www.grosbreuil.fr

La Mairie est ouverte les lundi, jeudi,
vendredi et samedi de 8h30 à 12h30, le
mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.
La Mairie est fermée le mardi.

Compte-rendu des Séances du Conseil Municipal

Conseil du 26 octobre 2015

Communauté de Communes du Talmondais :

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur la modification des statuts de la Communauté de Communes du Talmondais telle que présentée ci-dessous :

Extension des compétences :

- o « Aménagement de l'espace »
- « **Aménagement, entretien et gestion de Zones d'Aménagement Concerté à vocation économique, d'intérêt communautaire, à créer à compter du 1^{er} janvier 2016** »
- o « Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la Communauté de Communes »
- « **Aménagement, entretien et gestion de zones d'activités artisanales à créer à compter du 1^{er} janvier 2016.** »

Nouvelle compétence :

- o « Politique du logement social et du cadre de vie »
- **Réalisation et mise en œuvre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)**
- **Actions d'intérêt communautaire en faveur du logement de personnes défavorisées : Participation au Fonds Solidarité Logement**

- Modification de la compétence :

- o « Culture, tourisme, communication d'intérêt communautaire »
- En supprimant le point suivant : Amélioration et gestion du Cybercentre et de ses annexes créées dans le cadre du partenariat avec la Région Pays de la Loire et labellisées « cyberbase » ;**

Madame La Maire informe le Conseil Municipal que dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux, le Président de l'EPCI à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'EPCI et ceux des communes membres.

Le schéma de mutualisation doit être adopté par la Communauté de Communes du Talmondais avant le 31 décembre 2015.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au schéma de mutualisation dont les objectifs sont les suivants :

- 1) Maintenir une qualité de service public local
- 2) Contribuer au projet de territoire
- 3) Contenir les dépenses de fonctionnement et d'investissement à des fins d'économie d'échelle

Sécurité – Civisme :

Le Conseil Municipal a décidé de faire appel à une société professionnelle de surveillance et de retenir la société EXCELIUM.

Conseil du 23 novembre 2015

Finances Communales :

- Reconductions :
 - du taux de la taxe d'aménagement de 3% sur l'ensemble du territoire communal
 - des exonérations déjà prises en application de l'article L 331-9 du code de l'urbanisme
- 1 - dans la limite de 50% de leur surface certains logements aidés par l'Etat
- 2 - dans la limite de 50% de leur surface les logements financés avec un PTZ
- 3 - dans la limite de 50% de leur surface les commerces de détail d'une surface de moins de 400 m²
 - des exonérations facultatives suivantes sur les locaux à usage industriel et artisanal et les abris de jardin soumis à déclaration préalable et d'étendre cette exonération aux pigeonniers et colombiers.

- Approbation du principe de la dissolution du Syndicat Mixte d'Aménagement du Talmondais (SMAT)

- Subvention exceptionnelle de 1000 euros aux sapeurs-pompiers de Nieul-le-Dolent dans le cadre de l'organisation de leur congrès départemental.

- Subvention exceptionnelle de 300 euros à l'UNC AFN de Talmont St Hilaire organisatrice du Congrès départemental qui aura lieu le 3 juillet 2016.

Personnel Communal :

- Recrutement de deux Contrat Unique d'Insertion à 20 heures hebdomadaires sur les fonctions d'aide maternelle et entretien de bâtiments communaux en remplacement du Contrat aidé dont le renouvellement était arrivé à terme.
- Création de 4 emplois temporaires d'agents recenseurs rémunérés en fonction du nombre de questionnaire collecté.

Compte-rendu des Séances du Conseil Municipal

- Aménagement des horaires des agents techniques avec notamment un samedi matin travaillé.

- Modification des horaires d'ouverture de la mairie comme suit :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30

Permanence urbanisme le jeudi matin de 9h à 12h30 et sur rendez-vous de 14h00 à 17h30.

Conseil du 14 décembre 2015

Communauté de communes du Talmondais :

Désignation de deux représentants de la Commune pour siéger à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : Martine Durand, Maire et Jacques PERIDY, Adjoint aux finances communales

Avis favorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

Finances Communales :

Indemnité au comptable du trésor à hauteur de 50% du montant proposé de 501.67 euros.

Environnement – cadre de vie :

Choix de la société PRODULIC pour l'achat de jeux à l'aire des Lavandières.

Accessibilité

Approbation de l'agenda d'accessibilité programmée de la commune pour la réalisation des normes d'accessibilité et de prévoir le budget afférent sur l'année 2016, 2017 et 2018.

Conseil du 4 janvier 2016

Au cours de la séance, le Conseil a décidé :

Par 16 voix pour et 2 abstentions d'émettre un avis favorable à l'accueil d'une famille de migrants jusqu'au 31 mars 2016 dans un gîte communal, à la demande de l'APSH et des services de la préfecture et de fixer le loyer mensuel à 400 euros plus les charges d'eau et d'électricité.

Conseil du 18 janvier 2016

Approbation de la mise en place d'un organigramme des effectifs municipaux et validation du tableau des effectifs présenté.

Avis favorable à la convention de veille foncière avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) en vue de la restructuration de 3 îlots dans le centre bourg.

Avis favorable à l'étude, par la Chambre de Commerce et d'Industrie sur le positionnement du commerce de Grosbreuil, le coût de cette étude étant de 4800 euros TTC.

Choix de la société COLAS en vue de l'amélioration des trottoirs, rue des Lauriers.

Conseil du 29 février 2016

- Reversement à l'association « halte aux fripons » la somme de 13830.04 euros correspondant à 85% de la subvention versée à la Commune par la CAF dans le cadre de la convention « contrat enfance jeunesse ».

- Avancement de grade : Modification du tableau des effectifs en remplaçant 2 grades d'adjoints techniques 1^{ère} classe par la création de 2 grades d'adjoints techniques principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mars 2016

- Lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement du centre bourg pour l'aménagement de la Place de l'Eglise, des abords de la Mairie et optimisation des circulations douces dans le centre bourg.

Conseil du 4 Avril 2016

- Avis favorable pour se porter acquéreur et de faire une offre de prix pour l'acquisition de la dernière licence IV sur la commune de Grosbreuil, suite à la fermeture du bar restaurant l'Horizon.

- Délégation à l'Etablissement Public Foncier de la Vendée le droit de préemption urbain sur le secteur du Moulin, l'îlot centre et l'îlot Atlantique.

- Cautionnement à hauteur de 30%, en complément du cautionnement du conseil départemental à hauteur de 70%, la Coopérative Vendéenne de Logement dans l'opération de location accession de 7 logements individuels dans le lotissement privé « les portes de Beauséjour ».

Budget principal 2016

FONCTIONNEMENT DEPENSES FONCTIONNEMENT

CH COMPTES	LIBELLES	BP 2015	REALISE 2015	BUDGET 2016
Chapitre 60 - Divers achats de fournitures		130 300,00 €	104 848,38 €	127 200,00 €
Chapitre 61 - Divers entretiens des bâtiments, voirie, réseaux et matériels		105 300,00 €	100 384,65 €	130 500,00 €
Chapitre 62 - Frais de communication (bulletin, télécommunication, insertion . . .)		42 700,00 €	38 492,38 €	41 650,00 €
Chapitre 63 - Taxe foncière et impôts sur les véhicules		9 400,00 €	7 936,00 €	8 600,00 €
Cumulé : 011 - FOURNITURES ET ACHATS POUR FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN		287 700,00 €	251 661,41 €	307 950,00 €
Chapitre 62 - Personnel extérieur		2 000,00 €	1 335,90 €	1 000,00 €
Chapitre 63 - Cotisations charges personnel communal		5 800,00 €	5 588,69 €	5 800,00 €
Chapitre 64 - Rémunérations et charges personnel communal		415 000,00 €	393 284,33 €	415 000,00 €
Cumulé : 012 - FRAIS LIES AU PERSONNEL COMMUNAL		422 800,00 €	400 208,92 €	421 800,00 €
Chapitre 73 - Reversements de recettes pour solidarité		82 000,00 €	80 584,00 €	81 000,00 €
Cumulé : 014 - REVERSEMENTS DE RECETTES POUR SOLIDARITE		82 000,00 €	80 584,00 €	81 000,00 €

Opérations Réelles : Non rattaché

022 - Dépenses imprévues	- €	- €	10 000,00 €
Chapitre 65 - Indemnités et cotisations des élus, formations, subventions	196 500,00 €	192 096,50 €	209 000,00 €
Chapitre 66 - Intérêts des emprunts	60 000,00 €	55 457,83 €	54 500,00 €
Chapitre 67 - Reversements recettes trop perçu	3 000,00 €	- €	2 000,00 €

Opérations d'ordre de section à section

023 - Virement à la section d'investissement	201 107,00 €	- €	215 377,00 €
Chapitre 67 - Ecritures de cessions	- €	190 000,00 €	- €
Chapitre 68 - Amortissements	31 000,00 €	20 814,95 €	25 000,00 €
Total : Ordre Section à Section	232 107,00 €	210 814,95 €	240 377,00 €
Total dépenses de fonctionnement	1 284 107,00 €	1 190 823,61 €	1 326 627,00 €

RECETTES FONCTIONNEMENT

Chapitre 64 - Remboursements sur rémunération du personnel (arrêts maladies . . .)	6 000,00 €	4 807,81 €	1 000,00 €
Cumulé : 013 - Remboursements sur rémunération du personnel	6 000,00 €	4 807,81 €	1 000,00 €

Opérations Réelles : Non rattaché

Chapitre 70 - Concessions et reversements de salaires	17 500,00 €	17 108,55 €	15 050,00 €
Chapitre 73 - Taxes foncières, habitations, professionnelles et droits de place	733 709,00 €	753 324,01 €	788 395,00 €
Chapitre 74 - Dotations de l'état et subventions de fonctionnement	440 198,00 €	501 346,71 €	433 182,00 €
Chapitre 75 - Revenus des locations communales	75 000,00 €	71 506,38 €	73 000,00 €
Chapitre 76 - Parts sociales (banque)	- €	1,15 €	- €
Chapitre 77 - Produits de cessions et produits exceptionnels	1 700,00 €	105 486,15 €	1 000,00 €

Opérations d'ordre de section à section

Chapitre 77 - Ecritures de cessions et amortissements des subventions	10 000,00 €	97 982,40 €	15 000,00 €
Total : Ordre Section à Section	10 000,00 €	97 982,40 €	15 000,00 €
Total recettes de fonctionnement	1 284 107,00 €	1 551 563,16 €	1 326 627,00 €

INVESTISSEMENT DEPENSES INVESTISSEMENT

	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	61 672,57 €	61 672,57 €	- €
	020	Dépenses imprévues	- €	- €	10 000,00 €
10	10222	F.C.T.V.A.	- €	- €	- €
	10226	Taxe d'aménagement et versement pour sous-densité	- €	- €	- €
Total Chapitre 10			- €	- €	- €

16	1641	Emprunts en euros	85 000,00 €	82 422,50 €	87 000,00 €
	165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €	650,69 €	1 000,00 €
Total Chapitre 16			86 000,00 €	83 073,19 €	88 000,00 €

204	204171	Biens mobiliers, matériel et études	35 000,00 €	18 057,52 €	40 000,00 €
Total Chapitre 204			35 000,00 €	18 057,52 €	40 000,00 €

20	202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	- €	- €	5 000,00 €
	2031	Frais d'études	35 000,00 €	11 445,06 €	60 000,00 €
	2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences,	1 000,00 €	- €	25 000,00 €
Total Chapitre 20			36 000,00 €	11 445,06 €	90 000,00 €

21	21111	TERRAINS NUS	422 999,91 €	- €	581 785,35 €
	21311	Hôtel de ville	- €	- €	4 320,00 €
	21312	Bâtiments scolaires	- €	- €	2 400,00 €
	21318	Autres bâtiments publics	- €	- €	7 440,00 €
	2138	Autres constructions	10 000,00 €	- €	27 602,00 €
	2152	Installations de voirie	- €	44 090,41 €	55 000,00 €
	2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense	- €	1 288,34 €	1 000,00 €
	21571	Matériel roulant	25 500,00 €	15 948,50 €	15 000,00 €
	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	- €	3 309,82 €	3 000,00 €
	2181	Installations générales et agencements	- €	1 895,51 €	3 000,00 €
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 000,00 €	8 893,50 €	10 000,00 €
	2184	Mobilier	10 000,00 €	12 462,22 €	10 000,00 €
	2188	Autres immobilisations corporelles	24 000,00 €	4 260,89 €	15 000,00 €
Total Chapitre 21			506 499,91 €	92 149,19 €	735 547,35 €

23	2313	Constructions	150 000,00 €	21 297,48 €	150 000,00 €
	2315	Installations, matériel et outillage techniques	120 000,00 €	7 685,30 €	120 000,00 €
Total Chapitre 23			270 000,00 €	28 982,78 €	270 000,00 €

Opérations d'ordre de section à section					
13	13911	Etat & établissements nationaux	5 000,00 €	1 600,00 €	- €
	13912	Régions		300,00 €	300,00 €
	13913	Départements	5 000,00 €	6 282,40 €	14 700,00 €
Total Chapitre 13			10 000,00 €	8 182,40 €	15 000,00 €

19	192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	- €	89 800,00 €	- €
Total Chapitre 19			- €	89 800,00 €	- €
Total : Ordre Section à Section			10 000,00 €	97 982,40 €	15 000,00 €
Total dépenses d'investissement			1 005 172,48 €	393 362,71 €	1 248 547,35 €

RECETTES INVESTISSEMENT

Opérations Réelles : Non rattaché

	024	Produits des cessions d'immobilisations	111 000,00 €	- €	- €
10	10222	F.C.T.V.A.	52 000,00 €	57 642,56 €	130 000,00 €
	10223	T.L.E.	- €	- €	- €
	10226	Taxe d'aménagement et versement pour sous-densité	15 000,00 €	23 985,97 €	20 000,00 €
Total Chapitre 10			178 000,00 €	81 628,53 €	150 000,00 €

13	1313	Départements	50 300,00 €	10 584,55 €	42 000,00 €
	1322	Régions	116 500,00 €	- €	116 500,00 €

1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		96 929,00 €	96 929,00 €	- €
Total Chapitre 13			263 729,00 €	107 513,55 €	158 500,00 €
16	1641	Emprunts en euros	- €	- €	- €
	165	Dépôts et cautionnements reçus	1 080,00 €	1 080,00 €	1 000,00 €
Total Chapitre 16			1 080,00 €	1 080,00 €	1 000,00 €
28	2804171	Biens mobiliers, matériel et études	- €	- €	- €
Total Chapitre 28			- €	- €	- €
Opérations d'ordre de section à section					
001 - Exédents d'investissement - exercice antérieur					
			- €	- €	337 930,80 €
021 - Virement de la section de fonctionnement					
			201 107,00 €	- €	215 377,00 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé					
			330 256,48 €	330 256,48 €	360 739,55 €
Chapitre 21 - Ecritures de cessions					
			- €	190 000,00 €	- €
Chapitre 28 - Amortissements					
			31 000,00 €	20 814,95 €	25 000,00 €
Total : Ordre Section à Section			562 363,48 €	541 071,43 €	939 047,35 €
Total recettes d'investissement			1 005 172,48 €	731 293,51 €	1 248 547,35 €

Bilan Finances Communales

Le Conseil municipal a validé les comptes de l'exercice 2015 avec les éléments suivants :

- le budget fonctionnement dégage un excédent de 360 739.55 euros qui a été affecté à la section investissement. La capacité d'investissement brute s'élève à 416 287.38 euros et la capacité nette (après remboursement des annuités d'emprunt) à 278 317.05 euros. Ce résultat est nettement supérieur au budget prévisionnel en raison du produit exceptionnel lié à la revente en 2015 de la maison située 12 rue du Moulin.

- Le budget d'investissement présente un excédent de l'année 2015 de 337 930.80 euros qui permet de gommer ainsi le déficit d'investissement antérieur de 61 598.16 euros.

Le résultat cumulé des deux budgets s'élève ainsi à 698 670.35 euros. Résultat satisfaisant en soi mais nécessaire à la réalisation de projets importants pour les mois à venir.

Le budget primitif de l'année 2016, adopté par le Conseil Municipal, reste prudent en l'absence de notifications précises sur le chapitre des dotations de l'Etat. La dotation principale est amputée de la somme de 60 000 euros par rapport à l'année 2014. A l'inverse, le développement de la commune induit une augmentation des dépenses de fonctionnement qu'il nous faut absolument maîtriser.

Comme déjà évoqué, la pression est mise sur les dépenses et non pas sur les taux des taxes communales. Pour la 4^{ème} année consécutive, celles-ci sont maintenues. Donc, le Conseil Municipal a décidé qu'il n'y aurait pas de hausse des taxes en 2016.

Année	2014	2015	2016
Taxe d'habitation	26.39	26.39	26.39
Taxe foncier bâti	11.96	11.96	11.96
Taxe foncier non bâti	38.90	38.90	38.90
CFE	23.25	23.25	/

En raison du passage de la Communauté de Communes du Talmondais en FPU (Fiscalité Professionnelle Unique), la CFE (Cotisation foncière des entreprises) ne sera plus perçue au niveau communal mais intercommunal et sera reversée par la Communauté de Communes à la Commune via une attribution de compensation. Par conséquent, à compter de 2016, la CFE ne fait plus partie des taxes locales dont le taux était soumis au vote du Conseil Municipal.

Le budget d'investissement qui s'élève à 1 248 547.35 euros enregistre, en plus des excédents de l'année précédente, le versement du solde des subventions du pôle culturel pour la somme de 158 500 euros, le remboursement de la TVA pour 130 000 euros et l'excédent de fonctionnement budgété en 2016 pour 215 377 euros.

Ce budget permet le financement des investissements récurrents sur le bâtiment et le matériel et assure le financement de la première tranche des mises aux normes d'accessibilité, ainsi que les études sur le projet d'aménagement du bourg et de la rue de Bretagne, les acquisitions foncières de la zone artisanale et de la zone de loisirs. Sans emprunt nouveau depuis 5 ans, la commune continue ainsi de se désendetter et retrouve au fil des ans une capacité d'emprunt qui sera sans doute utile lors des prochains investissements. Le financement de ces investissements est aussi facilité par les subventions. A souhaiter qu'elles continuent comme par le passé.

Budget Assainissement

		BUDGET 2015	RESULTAT 2015	BUDGET 2016
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	114 500,00 €	32 966,54 €	75 000,00 €
	RECETTES	114 500,00 €	99 731,37 €	75 000,00 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	386 072,36 €	36 071,02 €	410 249,79 €
	RECETTES	386 072,36 €	309 655,98 €	410 249,79 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT			66 764,83 €	
RESULTAT INVESTISSEMENT			273 584,96 €	

Le budget 2015 composé d'une section d'exploitation et d'investissement enregistre un résultat cumulé de **340 349,79 euros**. Cet excédent va permettre en 2016 d'autofinancer les travaux nécessaires aux réparations coûteuses des lagunes.

Budget Gîtes

		BUDGET 2015	RESULTAT 2015	BUDGET 2016
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	10 000,00 €	6 162,34 €	12 000,00 €
	RECETTES	10 000,00 €	13 388,81 €	12 000,00 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	17 128,42 €	16 183,71 €	16 626,47 €
	RECETTES	17 128,42 €	- €	16 626,47 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT			7 226,47 €	
RESULTAT INVESTISSEMENT			- 16 183,71 €	

Comme annoncé, les 3 gîtes sont désormais fonctionnels. Le produit de ces locations a ainsi doublé en 2015 et permis d'enregistrer **un excédent de 7 226,47 euros**, à comparer avec le déficit antérieur de 131.58 euros. Ce résultat affecté à la section d'investissement sur le budget 2016 doit permettre à court terme d'absorber le déficit d'investissement antérieur de 16 183.71 euros.

Jacques PERIDY, Adjoint aux finances

Accueil des nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sont invités à réserver leur soirée **du vendredi 20 mai. Ils sont conviés à 18h30 au pôle culturel.** Le Conseil Municipal et la commission communication seront heureux de leur présenter la commune.

Gros'Boum à Grosbreuil par le Conseil Municipal des Enfants

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants de Grosbreuil, ont organisé vendredi 8 Avril une "Gros'boum à Grosbreuil", pour les enfants de la commune du CE1 à la 6^{ème}. Il a fallu plusieurs réunions du conseil municipal pour organiser cette manifestation, la musique, l'affiche, les boissons et la confection de gâteaux par les conseillers. Tous étaient motivés et ont participé au service dans la bonne humeur durant toute la soirée. Les 86 enfants présents étaient ravis et sont prêts pour une autre boum.

Depuis leur début de mandat les jeunes conseillers ont déjà proposé plusieurs repas à thème en partenariat avec l'association du restaurant scolaire. Ils projettent également au mois de juin, un après-midi jeux de sociétés et jeux extérieurs, pour les enfants et leurs parents ou grands parents. Cette dernière manifestation est déjà en préparation par les conseillers.

Un groupe d'enfants toujours plein d'idées et très engagé dans ses actions.



Nowel

Agent Communal



Un nouvel agent communal a rejoint le service administratif de la Mairie. Laetitia DELAIRE est arrivée en décembre 2014 via le service de remplacement de la Maison des Communes. Compte tenu des besoins en personnel, le Conseil Municipal a créé le 16 Mars 2015 le poste d'agent administratif de 2^{ème} classe à temps non complet (50%). Puis le 17 Août 2015, pour pallier le départ de Sylvie PEGO FERREIRA en juillet 2015, le Conseil Municipal a modifié la quotité du temps de travail du poste de Laetitia DELAIRE à 100 % à compter du 1^{er} septembre 2015.

L'équipe administrative est depuis composée de 3 agents à temps complet dont Laetitia DELAIRE qui est chargée principalement de la comptabilité de la commune : budget principal, assainissement et gîtes.

Elle assure également les permanences de l'accueil au public de la Mairie le jeudi et un samedi matin sur deux en roulement avec Séverine CHAILLOU. Elle est également en charge de la réservation des salles et gîtes communaux ainsi que de la communication (mise en place des bulletins communaux et prochainement actualisation du futur site internet).

Laetitia DELAIRE âgée de 23 ans est Vendéenne, originaire d'Aizenay. Elle obtient en 2013 un BTS « assistant manager » et effectue un stage professionnel en Espagne pendant trois mois. En 2014, elle obtient avec succès sa formation FCIL en finances des collectivités locales. Après plusieurs missions de remplacement de comptable dans diverses collectivités locales de Vendée, elle intègre la Mairie de GROSBREUIL en décembre 2014.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe administrative au sein de ses nouvelles fonctions qu'elle occupe avec beaucoup de professionnalisme depuis son arrivée.

Etat Civil

	2014	2015
NAISSANCES	22	22
MARIAGES	9	9
DÉCÈS	14	8

Goûter Pascal

Mercredi 30 Mars 2016



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Grosbreuil a offert à ses habitants âgés de 60 ans et plus un après-midi festif dans la salle polyvalente de la Commune. C'est dans la convivialité et la bonne humeur que s'est déroulée cette rencontre. Le groupe « O'Bezoune », nous a fait le plaisir d'animer l'après-midi à travers des chants, sous le doux son de l'accordéon. Les membres du CCAS ont été ravis de partager ce moment avec vous.

Depuis le début de l'année le groupe de « bénévoles visiteurs » est en activité. Il a pour mission de rendre visite auprès des personnes qui le souhaitent, afin de rompre la solitude, de créer du lien. Vous pouvez l'intégrer si vous souhaitez vous y associer avec nous et donner un peu de votre temps, ou le conseiller à un voisin ou à un proche qui souhaiterait être visité. Pour cela prenez contact auprès du CCAS de la Mairie.

Le CCAS est à votre écoute, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la Mairie qui transmettra votre message.



Grosbreuil « Hier et Aujourd'hui »



L'Association « Grosbreuil Hier et Aujourd'hui » poursuit ses activités de sauvegarde, de mise en valeur du patrimoine et de la mémoire collective de GROSBREUIL et de ses habitants dans les locaux de la Maison du Patrimoine installée dans l'ancienne Poste.

Lors de l'Assemblée Générale du 25 mars 2016, le Conseil d'Administration a été complété et est désormais composé de 6 membres :

Président : Jean PIGNE,
Vice-Président : Patrice BRUNET,
Vice-Président : Jean-Claude BAREIL ,
Secrétaire : Joël GABORIT,
Trésorier : Dominique BIRON,
Autre membre : Geneviève RABILLER.

Une « classe d'autrefois » a été aménagée et a déjà été utilisée lors du Téléthon en décembre 2015, pour une animation « dictée à la plume ». L'installation d'une « pièce de vie » d'habitation d'autrefois dans les dépendances est en voie d'achèvement.

Les animations suivantes vous sont proposées au printemps/été 2016 :

• **Le Samedi 28 mai 2016 à 10 heures, une matinée « dictée à la plume »** sera organisée ;

• **Durant l'été 2016 :**

Des visites hebdomadaires des locaux aménagés : chaque jeudi matin de 10 h à 12 h ;

Deux journées « Certificat d'études » : Jeudi 7 juillet et Jeudi 4 août à partir de 10 h ;

Deux soirées « grillées de mogettes » : Jeudi 21 juillet et Jeudi 11 août à partir de 19 h ;

Deux soirées « galettes de blé noir/confiture » : Jeudi 28 juillet et Jeudi 18 août à partir de 19 h

Rejoignez-nous si la sauvegarde du patrimoine de GROSBREUIL vous intéresse !

Vendredi 29 avril 2016 à 18 heures :
Inauguration de la Maison du Patrimoine, 2, rue du Moulin
Chacun de vous y est invité.

Contact :

Jean PIGNE 02 51 22 63 26 ou jeanpigne@free.fr ou Joël GABORIT 02 51 22 62 61 ou joel_gaborit@orange.fr

Association

UNC - AFN

Composition du bureau de la section UNC-AFN-Soldats de France :

Président : BERTRAND Jean-Jacques

Trésorier : TROTTIN Dany

Secrétaire : PERAUDEAU Yves-Marie

Membres du bureau :

BRETON Henri, CHAIGNE André,
DOUTEAU Marcel, HILLAIRET Marc,
RAVON Rémy

Membres sortants : CHAUVIERE Maxime,
CHUSSEAU Gabriel, GUERIN Bernard,
PROUTEAU Alain

Membres entrants : ALINCANT Bernard,
BAREIL Jean-Claude, POIRAUD Claude

NOTA : Le bureau doit être constitué au cours de la prochaine réunion

Prochaines manifestations :

Cérémonies de commémoration : avec rassemblement en mairie, office religieux, défilé et dépôt gerbe au monument aux morts, suivi du vin d'honneur

Le 8 mai 2016

Le 11 novembre 2016 : avec poursuite de la journée pour les adhérents et sympathisants de la section qui se retrouvent autour d'un repas dans la bonne humeur

Yves-Marie PERAUDEAU, secrétaire
Tél : 02.53.07.20.56



Ecole publique : « La Rivière aux enfants »

Une matinée "découverte des classes maternelles" est prévue le **mercredi 27 avril de 9h15 à 10h15.**

Si vous êtes intéressés, appelez le 02 51 22 60 21.

La fête de l'école aura lieu le **samedi 25 juin à partir de 14h, dans la cour de l'école.**

Blog de l'école :

<http://passerelle.ac-nantes.fr/lariviereauxenfants/>

Amicale Laïque Ecole publique

L'amicale laïque organise un concours de belote le **23 Avril 2016 à la salle polyvalente de Grosbreuil.**

Ecole privée : « Saint Louis »

Les dates à retenir concernant l'école Saint-Louis :

- **vendredi 22 avril** : portes ouvertes
- **dimanche 24 avril** : vide-grenier de Saint-Louis
- **samedi 18 juin** : kermesse.

Liens pour suivre les actualités :

<https://www.facebook.com/ecolest-louis85>
<http://ecolestlouis.fr/>

Le club de peinture

Pour toutes informations, contactez :
Chantal LEVEILLE
Tel : 02-51-22-92-75

Ecoles - Spectacle « ÊTRE LE LOUP »



Vendredi 15 janvier, la municipalité a offert un spectacle, intitulé « être le loup » écrit par Bettina Wegenast et joué par la Compagnie Croche de la Roche sur Yon aux enfants scolarisés à Grosbreuil du CE1 au CM2.

Chacun est ressorti ravi de ce spectacle rempli de fantaisies, d'énergie et de poésie.

Pour la saison prochaine, la commission culture souhaite renouveler l'expérience et réfléchit à un autre spectacle à proposer.

Judo Club « Etoile du Payré »



Le club est né à Jard sur Mer en 1986 sous le nom de JUDO JARDAIS. En 2013, il fusionne avec le club de Longeville sur mer et celui de Talmont St Hilaire pour former un club qui s'identifie à la Communauté de Communes du Talmondaise. Il prend le nom de Judo Club « Étoile du Payré ».

Quand Monsieur LANGLOIS Denis, Président du conseil d'administration de l'association, prend ses fonctions en 2013, il rédige avec son équipe un projet associatif incluant, outre le rassemblement, l'ouverture d'un 4^{ème} dojo, la formation d'un élève au diplôme de professeur et la création d'un emploi de professeur, à terme.

Après différentes réunions avec Mme le Maire et Mme l'adjointe aux sports, puis l'acceptation de la commission des sports, aujourd'hui c'est chose faite, puisqu'un nouveau dojo va ouvrir ses portes dans la jolie petite commune de Grosbreuil à partir du **Mardi 13 septembre 2016.** GARY Geoffroy, ceinture noire 2^{ème} Dan, y officiera le **Mardi de 17h00 à 20h00 au pôle culturel.**

Pour se faire connaître l'association et le judo, le Judo Club « Étoile du Payré », organise le **14 Mai 2016, un après-midi initiation et découverte à la salle polyvalente de Grosbreuil de 14h00 à 18h00,** suivi d'un petit goûter et pot de l'amitié. En espérant que le public sera conquis par l'esprit qui règne dans le judo : une moralité et un sens de la solidarité qui fait exemple partout dans le monde.

Téléthon

TELETHON 2015 :
1749 euros pour l'AFM

Les Grosbreuillois se sont mobilisés pour le Téléthon ! Diverses activités étaient proposées : Marche, dictée à la plume, basket, badminton, tir à l'arc, tournoi de foot, danse country, ateliers pour les enfants, vente de livre, et en soirée, repas et match d'improvisation théâtrale.



Un grand merci à toutes les associations et les bénévoles présents à la réussite de cette journée.

Prochain rendez-vous le 3 décembre 2016.

Le club « Feuilles d'Automne »

Nos manifestations 2016 ouvertes aux adhérents et non adhérents :

- Jeudi 7 avril : Pêche à la BERNERIE
- Jeudi 26 mai : Voyage 1 jour Saint Nazaire / Guérande
- Jeudi 28 juillet : Repas choucroute de la Mer - Salle Polyvalente de Grosbreuil
- Vendredi 16 septembre : Pêche à la Bernerie
- Dimanche 2 octobre : Bal à Sainte FOY
- Mercredi 26 octobre : Concours de Belote
- Mercredi 26 novembre : Banquet annuel
- Vendredi 9 décembre : Concours de Belote

Le club Feuilles d'Automne n'a pas de site INTERNET mais est affilié à FAMILLES RURALES : www.famillesrurales85.org

Cours de batterie et Djembé



Cours de Batterie Cours de Djembé

De 7 à 77 ans et plus...
A votre domicile
Cours d'essai OFFERT

Caillaud Laurent enseignant en musique. Tel : 06 03 47 95 02
Enseignement personnalisé et adapté à chaque élève.

Chez vous aux horaires de votre choix avec vos ou mes instruments de musique.

Cours individuels d'1 heure
Inscription possible à tout moment de l'année.
Possibilité d'atelier et de cours en groupe.
Démonstration dans les écoles, les centres aérés...

N° SIRET 791650906 00013 Ne pas jeter sur la voie publique

Cinéma Plein air à Grosbreuil

Le cinéma plein air aura lieu le 25 Août 2016 à 21h00

Nuit des Étoiles

La nuit des étoiles aura lieu le vendredi 29 juillet 2016 ou le samedi 30 juillet 2016 en cas de mauvais temps.

Exposition Alain Retrif

PHOTO EXPO

8 au 17 juillet 2016



Objectif Nature

Gérard MIGNARD Alain RETRIF



Pôle Culturel Médiathèque GROSBREUIL

Ouvert de 10 h à 12 h 30 et de 16 h à 19 h

Entrée gratuite



Nouveau commerçant



Votre méca-boîte sur mesure

préparation moteur | réglage
peinture carénage | sablage pièces | covering
électricité | accessoires
commande de pièces

5 bis, rue de l'Atlantique

atelierkarl85@gmail.com | Grosbreuil
07 86 58 35 23 | www.facebook.com/atelierkarl85



Communauté de Communes du Talmondais

Participez à la prochaine édition de la Fête du Patrimoine Talmondais les 18 et 19 juin 2016.



Service de Gestion des Déchets

Service de Gestion des Déchets

Distribution - Échange - Déclaration de perte

- ➔ Conteneur à ordures ménagères
- ➔ Carte d'accès en déchèterie
- ➔ Composteur*

2016

PERMANENCES

au siège de la Communauté de Communes

Lundi, Mercredi et Vendredi
de 14h à 17h30

Pensez à vous munir systématiquement de votre pièce d'identité et de votre dernier avis de taxe sur le foncier bâti.



*Composteurs :
Pour les habitants de Grosbreuil,
merci de contacter la Mairie.

Communauté de Communes du Talmondais

35, impasse du Luthier, ZI du Pâtis 1 - BP 20
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
Tél. : 02.51.207.207 Fax : 02.51.90.60.92
Mail : service.dechets@cc-talmondais.fr

Le Talmondais
communauté de communes
www.cc-talmondais.fr

La Recyclerie



Ventes d'objets d'occasion : meubles, appareils électroménagers, jouets, articles de sport, outillage, livres, DVD, vaisselle, bibelots...

PROCHAINES OUVERTURES AU PUBLIC

Samedi 30 Avril
Samedis 14 et 28 Mai
Samedis 11 et 25 Juin

9h - 12h30

Recyclerie
301 rue du Maréchal Ferrant - ZI du Pâtis 1
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
service.dechets@cc-talmondais.fr
02.51.207.207

plan d'accès au dos

www.cc-talmondais.fr

Le Talmondais
communauté de communes



Contact :

Communauté de Communes du Talmondais
Service Culture
Tél : Marine au 07.76.02.53.09 - Email : culture@cc-talmondais.fr